

Description des effets du projet sur les sites protégés inscrits ou classés

Un site classé a été recensé dans le périmètre de l'aire d'étude rapprochée. Aucune visibilité ni covisibilité n'a été identifiée entre le projet et le site patrimonial.

Les effets et impacts du projet éolien sur ce site sont décrits ci-dessous et listés dans le tableau pages suivantes.

Le site classé de la Mine de Loubeau

En bordure de la rivière de la Béronne, le site classé protège l'entrée des plus anciennes mines d'Argent ouvertes à la visite en Europe. Exploitées jusqu'au XI^{ème} siècle pour l'atelier monétaire de Melle, elles ont fait la richesse de la ville. **Ce site constitue un enjeu modéré.**

Le relief encaissé de la vallée de la Béronne et la végétation arborée et arbustive proche masque les vues en direction du projet éolien depuis le périmètre du site classé. **L'impact du projet éolien sur ce site protégé est évalué comme nul.**

Description des effets du projet sur les sites patrimoniaux remarquables

Sur les deux sites patrimoniaux remarquables de l'aire d'étude rapprochée, les deux sont concernés par des relations visuelles avec le projet éolien très ponctuelles (visibilité depuis le périmètre protégé ou covisibilité).

Le SPR de Celles-sur-Belle

Celles-sur-Belle est reconnue en tant que Petite Cité de Caractère en raison de son riche patrimoine bâti et culturel. Elle possède de nombreux monuments reconnus tels que l'abbaye royale, l'abbatiale ou encore l'église de Verrines mais également d'autres plus confidentiels. La ville dispose également du label «Ville en poésie» avec notamment le «parcours poétique». **Ce site constitue un enjeu modéré.**

Le périmètre du SPR est centré sur la vallée de la Belle dont le relief encaissé masque les vues en direction du projet éolien. Depuis la limite ouest du périmètre de protection, les perceptions théoriques sont masquées par la végétation qui accompagne l'espace urbain. A proximité immédiate du périmètre, une visibilité très furtive est possible depuis le chemin de la Vée, localisé en limite sud du périmètre de protection.

L'impact du projet de la Foye sur le SPR de Celles-sur-Belle est évalué comme très faible.

Le SPR de Melle

La riche histoire de la ville se traduit par son important patrimoine bâti. Implanté à l'époque romaine, le bourg s'est développé grâce à ses mines d'argent et de plomb situées le long de la Béronne. A l'époque féodale, la ville se fortifie. Melle a été plusieurs fois attaquée lors des guerres de religions avant d'être reconquise par les catholiques en 1577, date à laquelle les murailles sont détruites. L'agriculture est l'activité principale au XIX^{ème} siècle tandis que le commerce redevient florissant grâce aux marchés et aux foires. A cette époque, l'organisation urbaine se modifie, avec un bourg médiéval qui éclate et des plans d'alignements et édifices publics qui changent l'aspect de la ville. Au XX^{ème}, l'essor de la ville se poursuit avec l'industrie chimique (sucrierie-distillerie puis chimie dérivée de l'alcool avant d'être un laboratoire de recherche). A cette époque se développe également les premiers lotissements. La richesse de ce patrimoine fait l'objet d'une protection en tant que SPR (Site Patrimonial Remarquable). La ville est reconnue en tant que Petite Cité de Caractère depuis 2003. **Ce site constitue un enjeu modéré.**



Photographie 115 : Vue en esquisse du projet éolien, masqué par le relief et les boisements, depuis la limite sud-est du site patrimonial remarquable de Celles-sur-Belle (Vue 7 du carnet de photomontages).